



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 12243

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Rue de Linthout 126

Objet de la demande : agrandir et rehausser un immeuble comprenant un commerce et un logement afin d'y aménager un commerce et 4 unités de logement

Nature de l'activité principale :

Périmètre et zone :

PRAS : zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE), zones d'habitation

Motifs principal(aux) de l'enquête :

dérogation à l'article 14. du règlement général sur la bâtisse des quartiers entourant les squares... (toitures) dérogation à l'article 6. du règlement général sur la bâtisse des quartiers entourant les squares... (limite arrière de construction) dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur) dérogation à l'article 15. du règlement général sur la bâtisse des quartiers entourant les squares... (matériaux de revêtement principal des façades visibles de la voie publique (matériaux interdits)) dérogation à l'article 10. du règlement général sur la bâtisse des quartiers entourant les squares... (gabarit de hauteur) dérogation à l'article 21. du règlement général sur la bâtisse des quartiers entourant les squares... (menuiseries) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)

L'enquête publique se déroule du 27/10/2025 au 10/11/2025.

La réunion de la commission de concertation est fixée <u>au mardi 25 novembre 2025</u>, à l'administration communale. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- en ligne : https://openpermits.brussels/
- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58. Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site etterbeek.brussels

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : <u>urbanisme@etterbeek.brussels</u> ou téléphone au 02/627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique (**urbanisme@etterbeek.brussels**) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK <u>au plus tard le 10/11/2025</u> ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

A Etterbeek, le 02/10/2025

Par le Collège:

La Secrétaire communale,, Annick PETIT Le Bourgmestre, Vincent DE WOLF